



BIENVENUE DANS LES CAMPINGS APV !

Suite à l'annonce faite par le 1er Ministre le jeudi 28 mai, les piscines, bar, restaurant, plats à emporter seront ouverts dans le respect du protocole indiqué par le Gouvernement.

Les mesures suivantes ont été prises pour que vous passiez avec nous le plus agréable des séjours.

PERSONNEL DU CAMPING

- Un **référent** est nommé par camping (Il assure la mise en place des mesures générales et les actions préventives : affichage, mise en place de gel hydroalcoolique...).
- Les employés du camping sont formés aux **mesures barrière** et disposent de **fournitures de protection** (masques, gel hydroalcoolique...)

ACCUEIL

- **Aménagement de la réception** (plexiglass, marquage au sol, réduction des espaces d'attente...)
- **Limitation des contacts à l'arrivée** avec une seule personne (ou plus suivant taille de l'accueil) munie de son stylo
- Les **procédures administratives sont allégées** (règlement et caution pris à distance, paiement sans contact favorisé, dématérialisation des documents...)
- Gel hydroalcoolique à disposition
- Le bureau d'accueil et le matériel font l'objet d'un **nettoyage et d'une désinfection** plus réguliers
- La **clé de l'hébergement est désinfectée**

ANIMATIONS / COMMERCES

- **Le programme et le lieu des animations sont adaptés** pour respecter les prescriptions sanitaires.
- **Les bars / restaurants / épicerie sont organisés** pour respecter les prescriptions sanitaires et les décisions du gouvernement.
- **Le nettoyage et la désinfection des espaces communs sont assurés**

SANITAIRES COLLECTIFS

- Des équipements sont condamnés afin de respecter la **distanciation sociale**
- Mise en place d'un **sens de circulation ou d'une file d'attente**
- **Fréquence de nettoyage et de désinfection renforcée**
- Gel hydroalcoolique et/ou savon à disposition
- **Port du masque** dans les couloirs et espaces communs du sanitaire
- **Le rappel des gestes barrières** est affiché à l'entrée

HEBERGEMENTS

- Les **points de contacts sont identifiés** et font l'objet d'une désinfection supplémentaire
- Les **procédures sont modifiées** (aération...) et du **produit désinfectant** utilisé
- **Désinfection après chaque ménage** du client des points de contacts (poignées, interrupteurs, robinets, etc.)
- **Aération** systématique des locatifs
- Invitation fortement conseillée à **apporter ses propres draps, oreillers et couettes** (pour ceux qui le souhaitent des couettes / couvertures et oreillers resteront à disposition dans le locatif)

PISCINES ET ESPACES AQUATIQUES

- **Gel hydroalcoolique** à disposition à l'entrée
- Respect du **sens de la circulation**
- Respect systématique des **distances d'un mètre** et des gestes barrières
- L'accès pourrait être momentanément régulé pour respecter les 4m² par baigneur bassin et solarium »
- Interdiction de tout apport de **matériel de l'extérieur**
- Les prescriptions réglementaires concernant la **capacité d'accueil** sont prises et affichées à l'entrée
- Le règlement intérieur est renforcé pour intégrer les **gestes barrière**
- Accès interdit aux personnes présentant des **signes respiratoires ou digestifs**
- La **fréquence de nettoyage et de désinfection** est renforcée sur les surfaces et équipements régulièrement touchés.

AIRES DE JEUX

- Strictement réservées aux enfants sous la responsabilité des parents
- Respect systématique des distances d'un mètre et des gestes barrières
- Désinfection des points de contacts fréquents

Pour ses clients, Atlantique Pellerin Vacances s'engage. Nous vous invitons à découvrir en **vidéo les procédures d'accueil et d'entretien** : <https://www.youtube.com/watch?v=YgC2THFuK2E&feature=youtu.be>



Nous vous invitons à prévoir votre masque pour votre séjour.

Soyez assurés que l'équipe des campings APV met tout en œuvre pour vous recevoir dans des conditions rassurantes afin de vous ressourcer après cette crise inédite.